ETUDE DE MAITRE MERLYSE LAURETTE KONSA
NOTAIRE

LISTE DE DOCUMENTS A FOURNIR DEPENDANT D'UNE SUCCESSION

- L'original de l'Extrait d'acte de décès du ou de la défunt(e) ;
- Une copie recto verso de la carte nationale d'identité du ou de la défunt(e) ;
- Une copie de l'Extrait d'acte de mariage mentionnant le régime matrimonial ou le livret de famille ;
- La copie recto verso de la pièce d'identité en cours de validité de l'époux(se) survivant(e) ;
- Les extraits d'acte de naissance de l'époux(se) survivant(e) datant de moins de trois (3) mois ;
- Les extraits d'acte de naissance de tous les héritiers datant de moins de trois (3) mois ;
- Les copies recto verso des pièces d'identité en cours de validité des héritiers majeurs ;
- Les copies des certificats d'administration légale pour les héritiers mineurs ;
- Les copies recto verso des pièces d'identité des Administrateurs légaux ;
- L'original du jugement d'hérédité déterminant la qualité des héritiers ou des ayants-droit dressé par le Tribunal du dernier domicile du ou de la défunt(e) ;

ABIDJAN -YOPOUGON, Cité SOPIM, Derrière OBV,
Carrefour du marché.
Tél: (225) 07 57 52 69 16
23 BPM 572 ABIDJAN 23
E-MAIL: laurette.merlyse@gmail.com

- L’original du Certificat de non appel, ni opposition au jugement d’hérédité dressé par le Tribunal ;

- Les Procurations, pour les héritiers majeurs se trouvant hors de la Côte d’Ivoire, dressées soit par le tribunal du dernier domicile du ou de la défunt(e), soit par un Notaire, soit légalisées à l’Ambassade de la Côte d’Ivoire rattaché au pays d’accueil ;

- Le Certificat de cessation de paiement délivré par le Trésor public pour les fonctionnaires ;

- Une attestation de non redevance délivrée par la CNPS pour les salariés ;

- Les numéros de compte bancaire ;

- Les polices d’assurances ;

- Les copies originales des titres de propriété (ACD, Certificats de propriété ou Certificats de Mutation Foncière, Arrête de Concession Provision, Lettres d’Attribution, Attestations villageoises) afférents aux biens immobiliers appartenant au ou à la défunt(e) ;

- Les copies recto verso des extraits topographiques titrés cadastrés ;

- Les certificats de localisation des différents biens immobiliers ;

- Les attestations de situations fiscales afférentes aux biens immobiliers.

ABIDJAN -YOPOUGON, Cité SOPIM, Derrière OBV,
Carrefour du marché.
Tél: (225) 07 57 52 69 16
23 BPM 572 ABIDJAN 23
E-MAIL: laurette.merlyse@gmail.com